

Une dépression nommée "Alex" se creusera sur l'océan Atlantique ce jeudi.

**Elle pénétrera la Bretagne dans la nuit de jeudi 1<sup>er</sup> octobre à vendredi 2 octobre, générant des vents tempétueux. La perturbation associée apportera des pluies soutenues.**

**Dans ce contexte, le département d'Ille-et-Vilaine a été placé en vigilance orange pour le vent et en vigilance jaune pluie-inondation.**

#### **Pour la vigilance ORANGE vent :**

Dans la nuit de jeudi à vendredi en fin de soirée (début du phénomène à 23h), le vent se renforcera sur les côtes atlantiques. Les rafales deviendront rapidement violentes et s'étendront ensuite dans les terres. Les valeurs de rafales prévues sont de 100 à 120 km/h dans les terres et de 120 à 140 km/h le long des côtes, localement un peu plus sur les caps exposés. Le phénomène se déplacera du sud vers le nord du département.

#### **Pour la vigilance JAUNE pluie-inondation :**

Il s'agit de pluies associées, début du phénomène à 23h jeudi jusqu'à la fin de matinée de vendredi. Entre 23h et minuit sont attendus des cumuls de 10 à 20 mm et, sur une période de 24h, les cumuls attendus sont de 20 à 40mm.

À ce stade, il n'est pas envisagé d'impact sur le niveau des cours d'eau du département.

#### **Conséquences possibles pour la vigilance ORANGE vent :**

- \* Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- \* Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- \* Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- \* La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- \* Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### **Conseils de Comportement pour la vigilance ORANGE vent :**

- \* Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- \* Je me tiens informé(e) auprès des autorités.
- \* Je limite mes déplacements.
- \* Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- \* Je n'interviens pas sur les toits.
- \* J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.